

Catégorie/Poule :

Match du

N° du match

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Étape 1



NOM DU CLUB RECEVANT :				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR :				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Étape 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Préconisation : Compte-tenu des conditions sanitaires, chaque joueur peut disposer de son propre ballon (afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 1 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

